

LES NOUVELLES DE L'ADAR



MAI 2021 | NUMÉRO 18

L'HABITAT INCLUSIF : C'EST QUOI ?

Habiter autrement... Les habitats inclusifs

L'ADAR souhaite proposer des dispositifs innovants pour répondre au plus près des besoins et des envies des personnes accompagnées.

Qu'est-ce que c'est ? Les habitats inclusifs sont des habitats qui se positionnent entre le domicile classique, parfois peu adapté et source de solitude et la maison de retraite, souvent mal perçue et peu adaptée aux besoins et envies des personnes.

Ça ressemble à quoi ? Notre projet d'habitat ressemble à une résidence classique. Chacun a son appartement privé mais il y a aussi des espaces partagés par les habitants (salons, jardin, etc.). Ainsi chacun a son intimité tout en ayant accès à ces espaces collectifs. En plus, de cela, les habitants sont liés par une charte d'entraide et de solidarité, ce qui leur permet de se sentir plus en sécurité et de créer du lien. Un coordinateur est disponible pour les accompagner.

Autonomie – Solidarité – Sécurité



PORTRAIT DU MOIS



Depuis janvier 2021, Lisa Flouret a intégré l'Adar en qualité de chargée de mission. Après une licence de philosophie et soucieuse de l'avenir des seniors et tout particulièrement de ses grands-parents, Lisa, a orienté ses études vers un Master 2 de gestion des organismes sociaux et la rédaction de son mémoire s'est portée sur l'habitat inclusif. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question que vous vous posez sur ce nouveau projet.



L'ACCUEIL SE FAIT UNE BEAUTE



Tout beau, tout neuf !



Nous sommes heureux de vous accueillir dans un espace aéré et frais aux couleurs de l'Adar



Retrouvez toutes les dernières infos sur notre page facebook ou notre site internet : www.adar-asso.fr



L'accueil des stagiaires : un tremplin stratégique pour un recrutement de qualité

L'Adar, soucieuse de mettre à disposition du personnel formé et compétent, a recours depuis de nombreuses années, à des stagiaires. Les élèves-stagiaires sont issus de formations diverses : DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social), MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile, Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF), Bac Pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne), ...

Comment se déroule le stage ? Le stagiaire a le même planning que le tuteur, il le suit dans tous ses déplacements. Le tuteur est un professionnel expérimenté, il est chargé d'intégrer, d'accompagner et de former, en situation de travail, des stagiaires. Il contribue au développement de l'identité professionnelle et des compétences professionnelles du stagiaire. Une évaluation de fin de stage est organisée entre le tuteur et le service Ressources Humaines. Cette évaluation est restituée aux professeurs ou au formateurs. La durée du stage peut varier entre 1 à 6 semaines selon l'objectif de la formation.

A quoi ça sert ? L'accueil des stagiaires sert avant tout à faciliter l'intégration progressive de potentiels nouveaux arrivants et à valoriser et reconnaître l'expérience et le partage des compétences des tuteurs. Pour les personnes accompagnées : accepter des stagiaires, c'est nous aider à contribuer à la continuité d'une qualité de service reconnue. Le stagiaire n'est pas rémunéré, cela n'impliquera pas de facturation supplémentaire.

Témoignage



"J'ai été satisfaite du travail accompli par Jeannette lors de ses 2 stages effectués en février et mars 2021."

Thérèse A., bénéficiaire sur le secteur de Leffrinckoucke

Le saviez-vous ?

Vos intervenants actuels ont peut-être intégré l'Adar après avoir effectué un stage.



Catherine, embauchée en 2013 suite à une formation ADVF



Frédérique, embauchée en 2014 suite à une formation ADVF

Dominique, auxiliaire de vie sociale depuis 1997, est tutrice depuis plusieurs années. Elle a contribué à former des stagiaires qui, par la suite, ont également intégré l'association à l'instar de Fanny, Catherine, Frédérique ou Magali



Magali, embauchée en 2015 suite à une formation ADVF



Fanny, embauchée en 2009 suite à une formation DEAVS

Nos partenaires

Les organismes de formations : le CREFO de St Pol sur Mer ou Saint-Omer, l'AFPA de Dunkerque ou de Calais et l'IRTS de Grande-Synthe.

Les lycées de la région : lycée privé Vauban de Dunkerque, lycée professionnel de l'Yser de Wormhout, lycée privé Charles Brasseur de Bourbourg, lycée Jean Bosco de Guînes, lycée privé Depoorter d'Hazebrouck.

Et pour les périodes de mise en situation en milieu professionnel : Pôle Emploi, les missions locales, Entreprendre Ensemble, TRISELEC



"Les terrains de stage, comme l'ADAR, permettent à nos stagiaires du titre professionnel Assistant de vie aux familles de se confronter à la réalité du métier, de se former aux pratiques de l'entreprise et de faciliter leur insertion professionnelle. Depuis de nombreuses années, toute l'équipe de l'ADAR, a toujours su répondre présente afin de monter en compétences nos stagiaires. Que notre collaboration perdure !"

Elodie Degroote et Virginie Deweet, formatrices à l'AFPA

Quelques chiffres

Ces 5 dernières années, l'Association a accueilli 229 stagiaires.



- 56 personnes ont été embauchées à l'issue de leur formation.
- 33 personnes sont toujours actives au sein de l'association.

Cette année encore, et malgré le contexte de la crise sanitaire, 44 stagiaires ont été acceptés au premier semestre 2021.

Les recrutements sont en cours !